

ONCOLOGIE PULMONAIRE

(Diplôme Interuniversitaire d')
Avec Lyon, Marseille, Montpellier

ANNÉE 2021-2022

- **Objectifs** : Enseignement spécifique de l'Oncologie thoracique. Approche diagnostique, évaluation pronostique, prise de décision thérapeutique, suivi thérapeutique, soins de soutien et d'accompagnement.
Préparer les médecins pneumologues à la pratique de l'oncologie thoracique. Cette formation est également ouverte aux chirurgiens thoraciques, aux médecins oncologistes et aux radiothérapeutes qui souhaitent se perfectionner dans ce domaine. Elle reflétera avec objectivité les conceptions et la littérature actuelles. Ainsi, elle a pour ambition de proposer une formation permanente de haut niveau sur le cancer bronchique.
Former les assistants de recherche clinique travaillant dans le domaine de l'oncologie thoracique à la gestion des essais en leur permettant d'acquérir simultanément les notions fondamentales en oncologie thoracique et les méthodologies de gestion des études cliniques ou d'interface clinique et biologique.
La cancérologie pulmonaire bénéficie actuellement de techniques nouvelles et opère un changement des conceptions de sa prise en charge thérapeutique. Les médecins pneumologues sont intéressés par une formation spécifique sur le sujet, car la fréquence du cancer bronchique les conduit à prendre en charge, en partie, le traitement des malades qui en sont atteints. La formation proposée serait une occasion forte de démontrer que le traitement des cancers bronchiques doit être multidisciplinaire et se fera au mieux par la coopération de toutes les compétences (d'une institution à l'autre et d'une ville à l'autre).
Il n'y a pas d'examen probatoire mais une sélection sur dossier.

- **Durée** : 1 an ou 2 ans **Nombre de places** : 36 places

- **Droits à payer** :

- **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1er DU (si plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (*229 € ou **400 €)

Année mémoire : **340€** → droits administratifs (170 €) + droits pédagogiques (170€)

- **Si inscription seconde : comme 2ème ou énième DU (car plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (*229 € ou **400 €)

Année mémoire : **283€** → droits administratifs réduits (113 €) + droits pédagogiques (170 €)

* 229 € prise en charge personnelle

* 400 € prise en charge employeur

- **Enseignant responsable** :

Pre. C. MASCAUX

Service de Pneumologie - Nouvel Hôpital Civil - BP 426 – 67091 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 69 55 08 97 Celine.mascaux@chru-strasbourg.fr

- **Public concerné** :

- Niveau spécialiste : pneumologues, chirurgiens thoraciques, médecins spécialisés en oncologie.
- D.E.S., D.I.S., A.F.S., A.F.S.A. en pneumologie, chirurgie thoracique.
- Docteurs en pharmacie impliqués dans la recherche clinique en cancérologie pulmonaire.
- Infirmiers diplômés d'Etat exerçant en qualité d'assistant de recherche clinique.
- Etudiants en D.E.S. participant au D.E.S.C. de cancérologie à titre de formation complémentaire.
- Médecins et visiteurs médicaux des laboratoires pharmaceutiques ayant un axe de développement en cancérologie pulmonaire.

- **Cours et programme** :

L'enseignement a lieu sous la forme de 4 sessions de 3 jours (68h) se déroulant dans chaque faculté participante et de 2 stages obligatoires de 8h en hôpital de jour et/ou comité pluridisciplinaire.

- **Examens :**

L'examen est constitué d'une épreuve d'une heure à la fin de chaque séminaire noté sur 20. Pour l'obtention du diplôme les candidats doivent avoir assisté à tous les séminaires et avoir obtenu un total d'au moins 40/80 pour l'ensemble des 4 notes obtenues.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Modalités de contrôle des connaissances : nature, durée des épreuves, matières, coefficients, etc.

1. Les inscrits qui ne sont pas titulaires d'un doctorat en médecine (ni inscrits dans un DES), ne peuvent devenir titulaire du diplôme. Cependant, une attestation d'enseignement leur sera transmise par la faculté où ils se sont inscrits après la validation des trois séminaires. L'examen est, pour eux, facultatif, et les notes ont une valeur indicative.
2. Il est de la responsabilité de chaque inscrit de se présenter à chaque séminaire selon l'agenda du DIU, et d'organiser ses déplacements en conséquence. Cet agenda est publié dans *la lettre du pneumologue, info respiration*, le site internet du collège des enseignants de pneumologie ou obtenu auprès d'un des enseignants. Le premier séminaire a lieu à Montpellier.
3. La présence à tous les séminaires est indispensable pour valider le DIU. La présence à une partie du séminaire ne permet pas la validation de celui-ci.
4. Chaque séminaire est sanctionné par un examen écrit de 1 heure comportant, d'une part un dossier clinique pour propositions de conduite à tenir et commentaires (20 min) ; une question rédactionnelle conventionnelle (20 min), et trois exercices d'interprétation de données scientifiques (graphiques ou fragments de publication dont certaines parties sont masquées et à identifier ; (20 min). L'épreuve est surveillée par le responsable et une secrétaire de faculté. L'ensemble est noté sur 20.
5. La validation de deux séminaires sur les trois, lors de la première année d'inscription est possible, si une raison exceptionnelle a empêché le candidat de participer au quatrième et si une note égale ou supérieure à 30/60 est obtenue sans note éliminatoire. Le séminaire manqué sera obligatoirement validé l'année suivante lors d'un redoublement (ré-inscriptions administrative nécessaire). Par contre la validation de 2/3 ou 1/3 n'est pas autorisée et l'étudiant doit refaire tous les séminaires s'il souhaite redoubler.
6. Un total de 40/80, pour l'ensemble des quatre notes obtenues est requis pour obtenir le diplôme.
7. Une note de $\leq 6/20$ à l'un des séminaires est éliminatoire.
8. L'année de redoublement ne suit pas obligatoirement l'année de la première inscription.
9. Il n'est pas possible de tripler.

⇒ En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités d'enseignement sont susceptibles d'être modifiées